

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_129 : RETROCESSION DES DELAISSES DE LA RN 88 - ZONE D'ACTIVITES ALBIPOLE

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_129 : RETROCESSION DES DELAISSES DE LA RN 88 - ZONE
D'ACTIVITES ALBIPOLE**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Lors des travaux d'aménagement de la voie express entre Marssac et Albi, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement a fait l'acquisition de parcelles afin de réaliser les ouvrages routiers et les échangeurs.

Dans le cadre de l'achèvement de cette opération, des réunions techniques ont eu lieu avec la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement, les communes et la communauté d'agglomération afin de définir les ouvrages et les délaissés de parcelles qui seront rétrocédés aux collectivités.

En accord avec la commune de Terssac, par courrier du 19 mai 2017, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a demandé à la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de lui transférer à titre gracieux les parcelles AM 17, AM19 et AM 79.

Ces trois parcelles sont situées en extrémité ouest de la zone d'activités d'Albipole. Elles sont directement visibles depuis la voie express et nécessitent donc un traitement qualitatif en cohérence avec les aménagements réalisés.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le transfert à titre gracieux des parcelles AM 17, AM19 et AM 79 de la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement à la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à ce transfert.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE